

Recours au Règlement

Je ne suis pas convaincu que nous servions bien le public dans ce contexte à cause de l'image que cela donne aux personnes qui sont à la tribune ou qui nous regardent à la télévision. Nous nous demandons parfois pourquoi on n'a pas de respect pour les politiciens ou pourquoi ils ont mauvaise réputation, alors que ce n'est vraiment pas étonnant, compte tenu du genre d'échanges que nous avons trop souvent ici.

Cela étant dit, je suis certainement prêt à entreprendre des discussions avec mes collègues d'en face, je dirais même que je suis impatient de le faire, pour voir si nous ne pourrions pas nous entendre sur des règles ou des instructions dont nous pourrions faire part à la présidence en ce qui concerne la période des questions. Nous pourrions peut-être trouver une formule qui satisferait aux désirs légitimes et compréhensibles de l'opposition pour ce qui est de permettre à ses députés de poser des questions aux ministres au sujet de leurs responsabilités respectives et qui, en même temps, reconnaîtrait les préoccupations tout aussi légitimes du gouvernement pour ce qui est de pouvoir se défendre, si je puis m'exprimer ainsi.

Je ne sais pas quelle sera l'issue de ces discussions et je ne veux pas porter de jugement avant qu'elles n'aient eu lieu. Cependant, si ces discussions devaient nous amener, c'est-à-dire tous les partis, à demander à la présidence de ramener à l'ordre ceux qui font de trop longs préambules avant de poser leurs questions de même que les ministres qui répondent avec trop de verbosité, je n'y verrais aucune objection.

Je répète donc, monsieur le Président, que je comprends les frustrations du leader parlementaire de l'opposition officielle, et je suis plus que disposé à entreprendre des discussions pour voir si nous pourrions trouver une solution satisfaisante.

M. Chris Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing): Monsieur le Président, à propos du même rappel au Règlement, nous comprenons les inquiétudes qu'inspirent au ministre les manques d'égards dont il a à souffrir pendant la période des questions, et j'ai une ou deux brèves observations à faire.

Ce sont les députés du Nouveau Parti démocratique, et parfois les indépendants, qui ressentent souvent le contrecoup du fait que les autres accaparent trop de temps pendant la période des questions. Je tiens simplement à le signaler. Mais il est clairement du devoir de chacun d'être aussi succinct que possible, aussi bien dans les questions que dans les réponses, et je voudrais apporter toute la contribution possible de mon parti aux discussions en vue d'atteindre cet objectif.

Je voudrais également remercier le vice-président qui a trouvé aujourd'hui le moyen d'accorder une quatrième question au Nouveau Parti démocratique, et cela nous permet parfois de traverser la période des questions avec satisfaction. C'est un problème difficile, et il est important que nous participions tous à sa solution.

M. Jim Hawkes (Calgary—Ouest): Monsieur le Président, je voudrais intervenir dans cette discussion au nom des députés de mon parti qui ne font pas partie du Cabinet.

J'ai entendu le porte-parole du NPD dire que ce sont les députés de son parti qui en souffrent quand les préambules sont trop longs. Je me permets de lui faire remarquer que ce sont les députés ministériels qui n'obtiennent souvent aucune question même s'ils constituent la majorité à la Chambre. Si nous pouvions effectivement en arriver tous à un accord qui nous permettrait d'abrégier les préambules et les réponses, à quelque autre arrangement qui nous permettrait d'augmenter le nombre des députés autorisés à poser des questions et le nombre des questions pendant la période des questions, cela obtiendrait l'appui solide de mes collègues qui espéreraient ainsi avoir plus d'occasions d'intervenir pendant cette période. Ils aimeraient cela; ils le désirent ardemment. Et la solution réside dans la brièveté. Je me réjouis de constater un accord aussi général, et je suis convaincu que les députés de notre caucus appuieront unanimement ce genre d'initiative.

M. Dingwall: Je ne serai pas long, monsieur le Président.

Il s'agit, dans une certaine mesure, du but de la période des questions, qui a toujours été de permettre à l'opposition officielle d'obtenir de l'information des membres du gouvernement. Le but n'est pas de se faire du capital politique comme le prétend le député d'en face. Il doit songer à quelque tiers parti ou à des députés indépendants, mais il ne peut en tout cas faire ce reproche à l'opposition officielle.

J'espère, monsieur le Président, que dans les prochains jours ou dans les prochaines semaines, la présidence, par l'entremise de ses collaborateurs compétents, pourra nous fournir des données sur la durée des questions et la durée des réponses. Elles pourront être utiles dans toute discussion que nous pourrions avoir.

Je tiens à faire savoir au leader du gouvernement à la Chambre, par votre entremise, monsieur le Président, que nous sommes tout disposés à examiner certaines des propositions qu'il vient de faire. Je me dois toutefois de répliquer au whip en chef du gouvernement, qui déplore que le groupe le plus nombreux de députés n'ait pas la possibilité de poser des questions. Le but de la période des questions est d'obtenir de l'information. Les députés ministériels peuvent sûrement en obtenir aux réunions